

COMMUNIQUE FEDERAL 21 octobre 2019

Les droits de retrait sont plus que jamais légitimes et justifiés !

Depuis le départ, dès que les collègues ont déposé des droits de retrait, dès mercredi soir, la Fédération FO des Cheminots a apporté son soutien plein et entier à cette démarche, entièrement légitime.

Partout, les élus FO ont déposé des droits d'alerte, pour interpeler l'entreprise et la rappeler à ses obligations légales, à son devoir d'assurer la sécurité de ses salariés, avec obligation de résultat.

Les inspecteurs du travail qui ont pu participer aux enquêtes et réunions sur ces droits d'alerte et de retrait ont tous validé la légalité des démarches.

Aujourd'hui, une inspectrice du travail, courageuse au vu du climat délétère instillé par la direction de l'entreprise et le gouvernement, a rendu ses préconisations : « je préconise que vous suspendiez la conduite des trains par un agent seul à bord jusqu'à ce que les risques liés au travail isolé des conducteurs soient correctement considérés (...) et que les mesures de prévention qui en découlent soient prises... »

Les choses sont claires, les droits de retraits sont parfaitement légitimes!

- Le danger qui a provoqué les droits de retraits et droits d'alerte a-t-il disparu ? NON!
- L'entreprise prend-elle des mesures pour y mettre fin ? NON!
- S'agit-il d'une « grève sans préavis » ? NON!
- Un « tour de chauffe pour le 5 décembre » ? NON!

La Fédération FO des Cheminots réaffirme que les dangers illustrés par l'accident du 16 octobre démontrent la nécessité du retour des contrôleurs sur tous les trains de voyageurs.

La Fédération FO des Cheminots réaffirme que les mises en demeure sont illégales et constituent des entraves au droit de retrait.

La Fédération FO des Cheminots affirme que les appels à reprendre le travail sont illégitimes, d'où qu'ils viennent tant que le danger subsiste.

Chaque agent peut compter sur FO. N'hésitez pas à vous rapprocher des délégués, militants, adhérents FO pour faire respecter vos droits.

RÉSISTER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR!

Contacts Presse FO Cheminots:

Philippe HERBECK I Secrétaire Général I 06 18 80 59 54 Daniel FERTE I Secrétaire Général Adjoint I 06 38 78 35 61







Site internet